



## Convocation à une Assemblée Générale Ordinaire

Chères et chers Membres,

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra le 18 juin 2022 au Castel à 14h30

L'ordre du jour retenu est le suivant :

- 1) **Le rapport Moral du président**
  - ♦ Bilan 2021-2022
  - ♦ Perspectives 2022-2023,

✓ **Vote pour l'approbation du Rapport Moral ;**
- 2) **Rapport technique ;**
  - ♦ Bilan 2021-2022
  - ♦ Objectifs 2022-2023
    - Formations / Compétitions / Organisation

✓ **Vote pour l'approbation du Rapport Technique .**
- 3) **Rapport financier - bilan 2021-2022**
  - ♦ Rapport de l'activité du club et de l'impact des projets réalisés.

✓ **Vote pour l'approbation du bilan 2021-2022.**
- 4) **Présentation du Budget prévisionnel 2022-2023**
  - ♦ Présentation des enjeux et objectifs sportifs et organisationnels
  - ♦ Question sur une augmentation du prix de l'adhésion au club

✓ **Vote pour l'approbation du budget prévisionnel 2022-2023.**
- 5) **Questions diverses**

J'espère que vous serez le plus nombreux possible pour nous aider à prendre les bonnes décisions pour notre Club.

Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé, conformément à l'article 10 de nos statuts. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration.

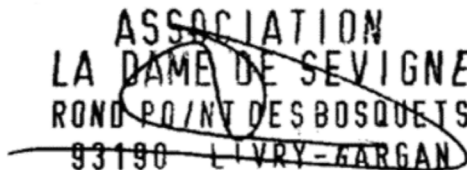
Conformément à l'article 10 de nos statuts, « *Le nombre limite de pouvoirs qu'un mandataire désigné peut détenir et utiliser est fixé à cinq (5)* »

Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix. Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, en vertu de l'article 10 des statuts de notre association.

Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie d'agréer, chères et chers Membres, l'expression de ma considération distinguée.

A LIVRY-GARGAN le 10 juin 2022

Le Président



P.J :

- Une Procuration